

Image not found or type unknown



LE CADRE DE L'ACTION ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS DESORMAIS REGLEMENTEE AU CAMEROUN.

Actualité législative publié le 26/06/2019, vu 1553 fois, Auteur : [Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE](#)

Le 25 avril 2019, le Cameroun s'est doté d'une loi-cadre relative à l'économie sociale. Elle crée un nouveau type d'entreprise, l'entreprise de l'économie sociale. Voici les références de cette loi.

LOI-CADRE N° 2019/004 DU 25 AVRIL 2019 LOI-CADRE REGISSANT L'ECONOMIE SOCIALE AU CAMEROUN

POUR CONSULTER CE TEXTE, BV SUIVRE CE LIEN:

<https://www.prc.cm/fr/multimedia/documents/7479-loi-n-2019-004-du-25-04>